



EARL JONQUIERES

Détail de votre facture du 16/08/2022 n° 10155245890

Données contrat

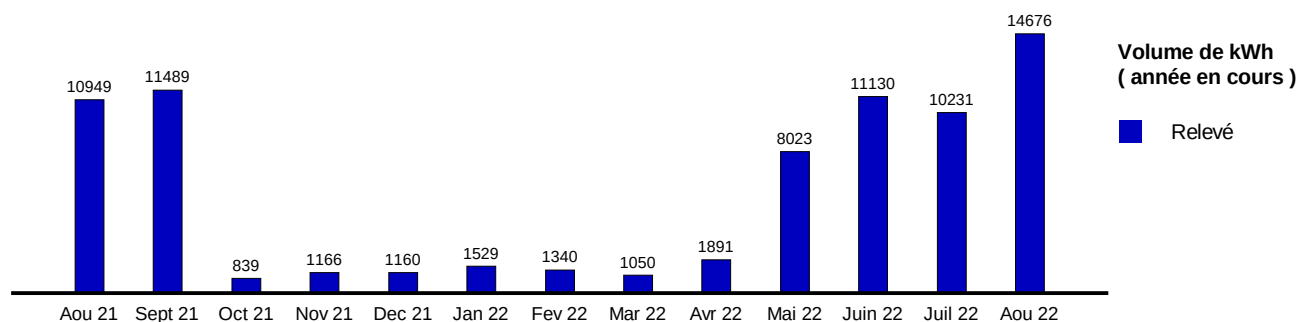
Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-1R3L33X
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 31/12/2022

Données Point de Livraison

JONQUIERES (A) MAS JONQUIERE-POSTE JONQUIERE
13460 SAINTES MARIES DE LA MER
Réf Acheminement Electricité : 30002580080696

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				762,06 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/08/2022 au 31/08/2022		40,83 €/mois	40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 14 676 kWh	Prix unitaire HT	721,23 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 15/07/2022 au 14/08/2022	9 982 kWh	6,029 c€/kWh	601,81 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 15/07/2022 au 14/08/2022	4 694 kWh	2,544 c€/kWh	119,42 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				394,84 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/07/2022 au 13/08/2022			-15,19 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/07/2022 au 31/07/2022	17.000 c.j	50.63 c€/c.j	8,61 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/08/2022 au 14/08/2022	14.000 c.j	51.58 c€/c.j	7,22 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/08/2022 au 13/09/2022	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/07/2022 au 13/08/2022			-19,31 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/07/2022 au 31/07/2022	17.000 p.j	64.36 c€/p.j	10,94 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/08/2022 au 14/08/2022	14.000 p.j	65.82 c€/p.j	9,21 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/08/2022 au 13/09/2022	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/07/2022 au 13/08/2022	PS pondérée : 42 kW		-40,08 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/07/2022 au 31/07/2022	714.000 kW	3.18 c€/kW	22,71 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/08/2022 au 14/08/2022	588.000 kW	3.51 c€/kW	20,65 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/08/2022 au 13/09/2022	1260.000 kW	3.51 c€/kW	44,25 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/07/2022 au 31/07/2022	0.000 kWh	5.15 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/07/2022 au 31/07/2022	0.000 kWh	3.36 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/07/2022 au 14/08/2022	9982.000 kWh	2.28 c€/kWh	227,59 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/07/2022 au 31/07/2022	2574.000 kWh	1.80 c€/kWh	46,33 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/08/2022 au 14/08/2022	0.000 kWh	5.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/08/2022 au 14/08/2022	0.000 kWh	3.64 c€/kWh	0,00 €	20,00 %



EARL JONQUIERES

Détail de votre facture du 16/08/2022 n° 10155245890

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-1R3L33X
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 31/12/2022

Données Point de Livraison

JONQUIERES (A) MAS JONQUIERE-POSTE JONQUIERE
13460 SAINTES MARIES DE LA MER
Réf Acheminement Electricité : 30002580080696

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 01/08/2022 au 14/08/2022	2120.000 kWh	1.73 c€/kWh	36,68 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/07/2022 au 31/07/2022	0.000 h	1029.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 01/08/2022 au 14/08/2022	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services

0,00 € HT

	Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

58,24 € Hors TVA

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 15/07/2022 au 14/08/2022	14 676 kWh	0,05000 c€/kWh	7,34 €	20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 15/07/2022 au 14/08/2022	14 676 kWh	0,22100 c€/kWh	32,43 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/07/2022 au 15/08/2022	84,24	21,93 %	18,47 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site

1 215,14 € Hors TVA

TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

Assiette 243,03 €

TVA à 20,00% 1 215,14 € 243,03 €

Total TTC pour ce site

1 458,17 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536369785 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 42

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 42
Opérateur Heures creuses hiver 42
Opérateur Heures pleines été 42
Opérateur Heures creuses été 42

Index (relevés / estimés)

	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	49973 le 15/07/2022	49973 le 14/08/2022
Heures Creuses Hiver	16686 le 15/07/2022	16686 le 14/08/2022
Heures Pleines Été	280078 le 15/07/2022	290060 le 14/08/2022
Heures Creuses Été	130531 le 15/07/2022	135225 le 14/08/2022

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Pleines Hiver	0
du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Creuses Hiver	0
du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Pleines Été	37
du 15/07/2022 au 14/08/2022 : Heures Creuses Été	35

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 98,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

